



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



14069457

Déposé au Greffe du Tribunal
de commerce de Neuchâtel
le 17 MARS 2014
jour de sa réception.

Le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/03/2014 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0465.220.017

Dénomination

(en entier) : **NGE - Agence de Développement Territorial**(en abrégé) : **NGE**

Forme juridique : asbl

Siège : Rue de la Converserie, 44 - 6870 Saint-Hubert

Objet de l'acte : Modifications des statuts par l'assemblée générale ordinaire 24 mai 2013

A l'unanimité des voix, les membres réunis en Assemblée générale le 24 mai 2013 délibérant conformément à la loi et aux statuts ont décidé d'approuver le changement de siège social de l'association.

Afin de déménager dans des conditions adéquates, le changement du siège social est effectif à la date du 4 février 2014.

En conséquence les statuts sont modifiés de la manière suivante :

TITRE 1 Dénomination, siège social, but, durée

Art 2 Son siège social est établi à 6800 Libramont, Grand'Rue, 1. Il peut être transféré par décision du conseil d'administration dans tout autre lieu en Belgique.

L'association dépend de l'arrondissement judiciaire de Neuchâteau.

Déposé en même temps PV de l'AG du 24/05/2013 rectifié au niveau du siège social suite à erreur matérielle.

Daniel LEDENT
Président

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature